

Contrat de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
 Divulgarion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier 2017-2018
1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Période	Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs			Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition par appareil	Coût trimestriel du service
			Avril	Mai	Juin			
1 ^{er} avril 2017 au 30 juin 2017	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	21	21	21	0	\$ 0,00	\$ 2 343,83
1 ^{er} juillet 2017 au 30 septembre 2017	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	21	21	21	1	\$ 0,00	\$ 2 357,36
1 ^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2017	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	21	21	22	0	* \$ 1 059,00	\$ 2 407,38
1 ^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	22	22	22	0	\$ 0,00	\$ 2 446,68
* Novembre 2017 : coût pour le remplacement de 5 cellulaires								

Informations complémentaires

Le coût trimestriel du service inclus le coût d'utilisation des appareils, le coût des contrats téléphoniques, le coût des frais d'itinérance, les coûts de résiliation et la taxe de vente du Québec (TVQ).